

SANTÉ AU TRAVAIL



RÉGION OYONNAX

## Comité Santé Travail Oyonnax Votre newsletter prévention et santé au travail - novembre 2024

### Le maintien dans l'emploi, un levier de performance de l'entreprise



### Comment prévenir la désinsertion professionnelle de ses salariés ?

La Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) est une nécessité à la fois **sociale et économique**.

Pour l'employeur, la question du maintien dans l'emploi est **un levier de performance de l'entreprise**. Il permet de conserver les compétences tout en réduisant les coûts financiers et humains que représenteraient un licenciement pour inaptitude.

## En savoir plus

### > Comment le CST vous accompagne au quotidien dans le maintien dans l'emploi de vos salariés ?

[Retrouvez tous les documents pour vous guider](#)

### > Le saviez-vous ?

Pendant l'arrêt de votre salarié, vous pouvez garder le lien avec lui, en lui proposant un RDV de liaison.

[Cliquez pour en savoir plus](#)

### > L'importance de la visite de pré reprise

Un salarié en arrêt de plus de 30 jours peut bénéficier d'une visite de pré-reprise

[En savoir plus](#)

---

## Elaborez votre DUERP avec



### Point sur la réglementation du DUERP :

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) est une obligation réglementaire. Le DUERP est un document à mettre obligatoirement en place à l'embauche du 1er salarié. A partir de 11 salariés, l'entreprise doit mettre à jour son DUERP chaque année.

## Qu'est-ce que la nouvelle plateforme monDUERP.fr ?

Depuis fin 2023, le CST Oyonnax, en partenariat avec le service AMETRA06 et l'INRS, a mis en place la plateforme monDUERP.fr. L'outil reprend les questionnaires OIRA (méthode de référence au niveau européen) de 40 activités afin d'aider les employeurs à l'élaboration de leur DUERP.

Cette prestation gratuite est couverte par les cotisations des entreprises.

La plateforme propose différents accès selon votre fonction : direction, salarié référent prévention, consultant. L'outil d'évaluation est simple à utiliser et permet d'identifier rapidement les risques selon votre secteur d'activité et de générer un plan d'actions.

## **Vous souhaitez être accompagné à l'élaboration de votre DUERP et vous mettre en conformité ?**

Contactez-nous par :

[monduerp@sante-travail-oyonnax.com](mailto:monduerp@sante-travail-oyonnax.com)

OU

**04 74 77 89 21**



### **RENDEZ-VOUS PRÉVENTION**

**Mardi 19 novembre 2024  
de 10h30 à 11h30**

Session d'information sur les risques liés au travail sédentaire et les mesures de prévention qui peuvent être mises en place aisément.

**Jeudi 21 novembre 2024  
de 9h00 à 12h00**

Atelier sur le DUERP et la présentation de la plateforme monDUERP.fr

**En savoir plus et  
vous inscrire**

**En savoir plus et**

## TOUJOURS EN REPLAY

**Webinaire du 17/09/2024**

Intégrer les RPS dans le DUERP,  
comment agir ?

**À revoir**

**Webinaire du 08/10/2024**

Cancer et travail, Organiser l'absence  
et le retour à l'emploi.

**À revoir**

## ACTUALITÉS



### **Subventions prévention pour les entreprises**

L'Assurance Maladie - Risques professionnels propose les **subventions prévention des risques ergonomiques** pour aider les entreprises, quel que soit l'effectif, à prévenir les risques liés aux contraintes physiques,

La Carsat Rhône-Alpes propose des subventions pour **l'achat d'équipements** ou le **financement de formations en prévention**, pour les **risques chimiques et pour les risques psychosociaux**. *Réservés aux chefs d'entreprise de moins de 50 salariés dans certains secteurs d'activités.*

**En savoir plus**

# CST Oyonnax

305 rue Pierre et Marie Curie 01100 Bellignat

## Contactez-nous

Par mail - [contact@sante-travail-oyonnax.com](mailto:contact@sante-travail-oyonnax.com)

Par téléphone - 04 47 77 89 21

Cet email a été envoyé à [redacted]  
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

Powered by Novagence 